Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260320-DEL202615-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

MAIRIE D'EDERN

Date de convocation
17 mars 2026

Date d'affichage de la convocation :
17 mars 2026
(délai d'urgence voté en début de séance)

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19

DEL 2026-15

OBJET

ELECTION DES ADJOINTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, maire.

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Pierre-Yves CHOSSEC, Solenn CŒUR-LE MEUR, Stéphanie CORRE, Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Pierre-Alain FEREC, Camille GUILLOUX, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Maryline RIVIERE et Christelle TREUT

Était absent et représenté : Samuel LARDEUX

Secrétaire de séance : Dominique Dilosquet

Vu le CGCT, notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour du scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante) : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18
Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Liste Alain QUEAU : 18 voix (dix-huit voix)

La Liste Alain QUEAU, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- M. Alain QUEAU
- MME. Camille GUILLOUX
- M. Daniel MAZE
- MME. Dominique DILOSQUET

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)